

Procès-verbal
De la réunion du Comité Syndical du SCoT
Vendredi 28 mars 2025 à 19h00
Salle sise 800, avenue de Savoie à Viuz-en-Sallaz (74250)

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt huit mars à dix-neuf heures, le comité syndical s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la Salle sise 800, avenue de Savoie à Viuz-en-Sallaz (74250) sous la présidence de Bruno FOREL, Président du Scot Cœur du Faucigny.

Date de la convocation	14 mars 2025
Nombre de délégués en exercice	57 / quorum 29
Nombre de délégués présents	29
Nombre de délégués donnant pouvoir	8
Nombre de délégués votant	37

Présent(e)s :

Bruno FOREL, Mélanie LECOURT, Chantal BEL, Jocelyne VELAT, Christian RAIMBAULT, Claude MARIOTTI, Antoine VALENTIN, Joël BUCHACA, Pascal POCHAT BARON, Francis GOY, Marie-Françoise BAUD, Régine RÉMILLON, Gianni GUERINI, Nadine PERINET, Régis LAMURE, Laurent FAVRE, Jacky GAVARD, Rodolphe ARNOULD, Arnaud DESBIOLLES, Sébastien JAVOGUES, Denis DUFOURD, Laurent DETRAZ, Jean-Pierre DELAVOET, Jessica LARA LOPEZ, Jean-Pierre MERMIN, Christel TARDY, Aline WATT CHEVALLIER, Christian VALENTINI, Thierry TUR.

Absent(e)s excusé(e)s :

Fabienne SCHERRER, Frédéric GUIBERTI, Patricia BALLARA, Isabelle BRON, Patricia DÉAGE, André PUGIN, Régine MAYORAZ, Christophe PERY.

Délégué(e)s donnant pouvoir :

Fabienne SCHERRER a donné pouvoir à Laurent DETRAZ ; Frédéric GUIBERTI a donné pouvoir à Denis DUFOUR ; Patricia BALLARA a donné pouvoir à Aline WATT CHEVALLIER ; Isabelle BRON a donné pouvoir à Régine RÉMILLON ; Patricia DÉAGE a donné pouvoir à Nadine PERINET ; André PUGIN a donné pouvoir à Sébastien JAVOGUES ; Régine MAYORAZ a donné pouvoir à Laurent FAVRE ; Christophe PERY a donné pouvoir à Pascal POCHAT BARON.

Affaires Générales

Election du secrétaire de séance

Monsieur Pascal POCHAT BARON est nommé secrétaire de séance.

Dernière séance du Comité syndical

La dernière séance du Comité Syndical s'est tenue à Nangy, en date du 5 mars 2025. Les délibérations prises lors de ce comité syndical sont les suivantes :

- 20250305-01 - Le compte de gestion 2024
- 20250305-02 - Le compte administratif 2024
- 20250305-03 - L'affectation des résultats 2024
- 20250305-04 - Date et lieu du prochain comité syndical

Administration générale

Délibérations

20250328-01 – Approbation du budget primitif 2025

Monsieur Bruno Forel présente le projet de Budget Primitif 2025 qui fait suite aux débats d'orientations budgétaires intervenus le 29 janvier 2025.

I. Les dépenses de fonctionnement prévues en 2025

Fonctionnement - dépenses	BP 2024	Exécuté-2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	32 300.00 €	23 066.09 €	27 622.94€
012 - Charges de personnels et frais assimilés	92 363,16 €	60 651.72 €	68 000,00 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	- €	- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 000,00 €	29 036,31 €	31 000.00 €
023 – Virement à la section d'investissement	- €	- €	253 267,75 €
65 - Autres charges courantes	47 200.00 €	44 461,69 €	52 000,00 €
Fonctionnement - dépenses	206 863,16 €	157 215.81 €	431 890.69 €

Chapitre 011 : Estimation au regard des dépenses 2024 sur une année entière

Chapitre 012 : Prise en compte des revalorisations indiciaires / coût annuel et éventuellement stagiaire

Chapitre 042 : Amortissements de 31 000 € (amortissement des études)

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement de 253 267.75 €.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion (indemnités des élus, coût de formations)

II. Les recettes de fonctionnement prévues en 2025

Fonctionnement - Recettes	BP 2024	Exécuté - 2024	BP 2025
002 - Résultat de fonctionnement reporté	82 363,16 €	- €	50 164.73 €
013 - Atténuations de charges	- €	- €	- €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	- €	517,00 €	- €
74 - Dotations, subventions et participations	124 500,00 €	124 500,00 €	150 000,00 €
75 – Recettes exceptionnelles	- €	0,38 €	- €
042 – Amortissements subventions – opérations ordre	- €	- €	231 725,96 €
Fonctionnement recettes	206 863.16 €	125 017,38 €	431 890.69 €

Chapitre R002 (résultat cumulé excédentaire de 50 164,73 €

Chapitre 74 : C'est la participation financière des collectivités

Décompte de la participation financière 2025				
Etablissement Public	%	Montant annuel	1er semestre	2nd semestre
Communauté de Communes Arve et Salève	25	37 500,00 €	18 750,00 €	18 750,00 €
Communauté de Communes Faucigny Glières	40	60 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
Communauté de Communes des 4 Rivières	25	37 500,00 €	18 750,00 €	18 750,00 €
Communauté de Communes de la Vallée Verte	10	15 000,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €
Participation totale	100	150 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €

Il est rappelé qu'aucune autre subvention n'est attendue.

Chapitre 042 : Amortissements des investissements.

Le conseil syndical est informé que les services de la trésorerie ont accepté un amortissement exceptionnel des investissements issus des communautés de communes des Quatre Rivières et de la Vallée Verte qui permet de reprendre une partie de l'excédent d'investissement dans la section de fonctionnement.

En effet, entre 2012 et 2014, les participations des communautés de communes de des Quatre Rivières et de la Vallée Verte avaient été versées en investissement, au lieu d'être réalisé en fonctionnement. Aujourd'hui, il est proposé d'effectuer une écriture d'ordre pour amortir, en régularisation, ces participations dans la section de fonctionnement.

III. Les dépenses d'investissement prévues en 2025

Investissement - Dépenses	BP 2024	Exécuté-2024	BP 2025
020 - Dépenses imprévues	- €	- €	- €
20 - Immobilisations incorporelles	296 035,20 €	85 021,20 €	260 655.00 €
21 - Immobilisations corporelles	17 492,07 €	4 268,77 €	17 389.64 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	231 725.96 €
Investissement - dépenses	313 527,27 €	89 289, 97 €	509 770.60 €

Chapitre 20 : 260 655 €

Ce chapitre comprend les crédits ouverts aux études intégrant les RaR à hauteur de 87 246 € et les nouveaux crédits 2025 pour 173 409 €.

Chapitre 21: Ces crédits pourront être employés pour l'achat de matériels divers (informatique, bureautique). Il servira également d'équilibre budgétaire à hauteur de 21 000 €.

Chapitre 040: Dépenses d'amortissement. Voir explications au chapitre 042.

IV. Les recettes d'investissement prévues 2025

Investissements - Recettes	Budget 2024	Exécuté-2024	BP 2025
001 - Solde d'exécution de la section investissement reporté	278 027,27 €	- €	220 113.15 €
021 -Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	253 267.75 €
040 – Amortissements investissements	35 000.00 €	29 036.31 €	31 000.00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	500.00 €	2 339.54 €	5 389,70 €
Investissement - recettes	313 527,27 €	31 375.85 €	5090.60 €

Les recettes d'investissement 2025 comprennent :

- Les amortissements liés à la réalisation des études du SCoT de 31 000 €.
- Le virement de la section de fonctionnement de 253 267.75 €.
- Le R001 de 220 113.15 €.
- FCTVA de 5 389,70 €.

Le comité syndical du SCoT

Oùï l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **Approuve le Budget Primitif 2024.**

20250328-02 Date et lieu du prochain comité syndical

Rapporteur Monsieur Le Président

La date et le lieu de la prochaine réunion du Comité syndical du syndicat mixte du SCoT Cœur du Faucigny seront arrêtés. Le prochain comité syndical sera organisé le mercredi 25 Juin 2025 à 19h00 sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée Verte.

Le comité syndical du SCoT Cœur du Faucigny,

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le Comité Syndical : est amené à se prononcer pour qu'il :

- APPROUVE l'organisation du prochain comité syndical le mercredi 25 juin 2025 à 19h00 sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée Verte ;
- PREND ACTE du prochain comité syndical le mercredi 25 juin 2025 à 19h00 sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée Verte.

Rétroplanning 2025 - 2026

Suite à la Proposition de loi PPL TRACE adoptée au Sénat le 18 mars dernier, en attente de validation par l'Assemblée Nationale : Cette évolution législative importante va entraîner un impact majeur sur la procédure de révision des SCoT, entraînant ainsi une modification du calendrier initial :

- **Avril – Mai 25** : Réunions avec différentes structures (DTT, chambre d'agriculture, Association forestière) relative à l'écriture du DOO
- **Mai 25** : Bureau syndical de débriefing et évaluation des ajustements du DOO – Reprise du DOO par Algoé puis transmission aux com com pour retours
- **Juin 25** : Bureau syndical d'arbitrages des retours

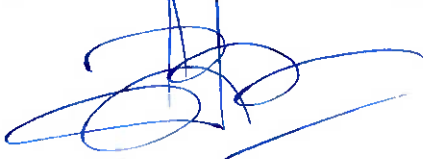
Et Webinaire élus de présentation du DOO provisoire et de la suite de la procédure

- **Juillet août 25** : échanges avec DTT sur les amendements de la loi PPL TRACE (selon l'avancée du travail de l'Assemblée Nationale) – Travail sur le pilier 2 le cas échéant
- **Septembre 25** : Bureau Syndical de préparation des réunions publiques (RP) puis organisation de 3 réunions publiques
- **Octobre 25** : Bureau Syndical débriefing des RP et ajustements – Puis réunion Personnes Publiques Associées (PPA)
- **Novembre 25** : Ajustements du DOO puis Bureau Syndical de validation suite aux retours de la réunion PPA
- **Novembre – Décembre 25** : Justification des choix, outils de suivi et évaluation environnementale – Bilan de la concertation et relecture juridique
- **Janvier 26** : Bureau Syndical derniers arbitrages suite à l'évaluation et à la relecture juridique
- **Février - Mars 26** : Présentation DOO + rapport de présentation et Comité Syndical d'arrêt de projet du SCoT Cœur du Faucigny

Questions diverses

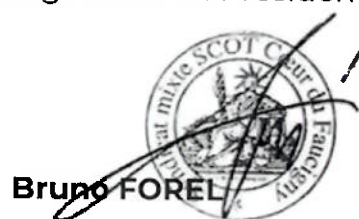
Faucigny, le 04 avril 2025.

Signature du secrétaire de séance



Pascal POCHAT BARON

Signature du Président SCoT



Bruno FOREL